

# 6, 7 et 8 DECEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



## EDUCATION



# ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA VILLE DE LYON - 6 AU 8 DECEMBRE 2022

## La CGT section des écoles essentielle pour nos droits et nos services publics

Les élections professionnelles auront lieu les 6, 7 et 8 décembre 2022 par vote électronique. Même si vous avez la possibilité de voter sur votre PC personnel ou votre portable, nous vous recommandons de voter sur vos ordinateurs de travail via intranet qui sont plus sécurisés. Pour celles et ceux qui n'ont pas d'ordinateur opérationnel dans leurs écoles, vous pourrez voter sur les sites mis à disposition par la ville de Lyon, à l'hôtel de ville, au bâtiment Jaurès, à la mairie du 8ème ou à la mairie du 9ème.

Dans le courant du mois de novembre vous recevrez un courrier avec votre numéro d'identifiant. **Surtout conservez bien ce courrier qui vous sera indispensable pour pouvoir voter.** Si vous égarez ce courrier, appelez un délégué CGT qui vous expliquera comment récupérer ces éléments indispensables auprès de l'administration.

Vous aurez deux votes à faire en fonction de votre statut :

### AGENTS TITULAIRES : 2 votes

- CST *Comité Social Territorial (fusion du CT et du CHSCT)*
- CAP *Commission Administrative Paritaire*

### AGENTS CONTRACTUELS : 2 votes

- CST
- CCP *Commission Consultative Paritaire*

De vos votes découlent les heures qui seront attribuées à la CGT pour :










- 👊 **Vous représenter** dans les instances (CST, CAP, CCP).
- 👊 **Vous accompagner** au quotidien pour améliorer vos conditions de travail.
- 👊 **vous défendre** de façon individuelle ou collective, lors de votre reclassement, d'un passage en conseil de discipline ou tout autre besoin.








## LES REVENDICATIONS ET LES VICTOIRES DE LA CGT POUR LES AGENTS DES ECOLES

La CGT revendique, avec vous, sans répit, de meilleures conditions de travail et de meilleures rémunérations pour les agents des écoles.

Lors de nos nombreux préavis de grève ou communiqué de presse nous revendiquons pour vous, comme pour notre service public :

-  Suppression de la note de service du 23 août 2021.
-  Reconnaissance de la pénibilité, réduction du temps de travail, passage en catégorie active (retraite anticipée).
-  Anticipation de l'usure professionnelle et accompagnement des agents en reconversion professionnelle.
-  Ratios à 100%.
-  Remise en place de la cessation progressive d'activité.
-  Passage des ATSEM en catégorie B
-  Titularisation de tous les contractuels.
-  Priorisation des vacataires sur les contrats.
-  Retraite à 60 ans.

### Nos victoires :

-  Stopper la mise en place du « pôle technique » (fusion des personnels de restaurant et ASEP).
-  Prime COVID.
-  Jours de congés supplémentaires accordés en reconnaissance du surcroît de travail lié au COVID.
-  Mise en place de 3 conseillers en prévention et 3 assistants de prévention pour améliorer les conditions de travail des agents suite à une grosse pression de la CGT.
-  Accompagnements individuels en reclassement, sanctions disciplinaires et CAP C.

**SI VOUS VOTEZ CGT, LA CGT SERA A VOS CÔTÉS POUR DÉFENDRE VOS DROITS ET VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

## Les candidates CGT section des ECOLES

Elections professionnelles de la Ville de Lyon du 6 au 8 décembre 2022 / Vote électronique

### CST

LARBI Marie-Laure  
CAMPAGNA Corinne  
CLOUZET Corinne  
POLESE Annick  
SOUTEIRAT Eunice  
DESMETTRE Isabelle  
BOUCHAUT Vanessa  
KRANZ Sophie  
SEMINARA Yasmina  
DEVILLERS Carole

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles  
Adjointe à la Responsable de restaurant scolaire  
Responsable de restaurant scolaire  
Agent spécialisé des écoles primaires  
Agent spécialisé des écoles primaires  
Gardien d'établissement scolaire  
Responsable de restaurant scolaire  
Responsable de restaurant scolaire  
Aide Classe Handicapé  
Agent spécialisé des écoles primaires

### CAP

KRANZ Sophie  
CLOUZET Corinne  
SOUTEIRAT Eunice  
DARBON Françoise  
POLESE Annick  
DESMETTRE Isabelle  
ZERARI Souria  
BOUCHAUT Vanessa

Responsable de restaurant scolaire  
Responsable de restaurant scolaire  
Agent spécialisé des écoles primaires  
Responsable de restaurant scolaire  
Agent spécialisé des écoles primaires  
Gardien d'établissement scolaire  
Responsable de restaurant scolaire  
Responsable de restaurant scolaire



---

Rejoignez la CGT pour défendre le service public, nos emplois et nos conditions de travail !  
10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON /04 72 10 39 46

[SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr](mailto:SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr) / [cgtvilldelyon.fr](http://cgtvilldelyon.fr)